

Noémie AUZAS, *Chamoiseau ou les voix de Babel – De l’imaginaire des langues*, Paris, éd. Imago, 2009, 301 p. [ISBN : 978-2-84952-073-4]

Cet ouvrage porte sur l’œuvre de P. Chamoiseau et adopte une perspective de sociolinguistique appliquée au texte littéraire, déjà explorée par d’autres travaux. L’auteur s’inscrit dans une « filiation » : de Lise Gauvin et surtout de Jean Bernabé [*Fondal-Natal*, 1983] et du collectif *Ecrire la parole de la nuit* en 2002. Dans l’immédiate antériorité, elle s’appuie aussi sur la thèse de Sophie Choquet sur Chamoiseau. L’ouvrage n’élargit pas ses références à d’autres francophonies littéraires. Aussi dès la première phrase, peut être affirmé le caractère pionnier de la recherche : « Matière même des œuvres littéraires, les langues naturelles se révèlent être les grandes absentes, les grandes muettes du discours critique. » (p. 7) Qu’on n’interroge pas le « français » d’un écrivain français lui apparaît comme presque évident. Ce qui l’est beaucoup moins est de ne pas interroger le « français » des auteurs maîtres d’une autre langue en contexte plurilingue. Ces affirmations initiales, pour dessiner la spécificité originale du champ, nécessiteraient discussion et compléments bibliographiques.

Coexistence des langues, « frottement des langues », il faut entrer dans l’élaboration de l’écriture même et ne pas en rester aux analyses externes : chez Chamoiseau, « à chaque page, en effet, les langues française et créole s’y font entendre, et se rendent tout à la fois lisibles et visibles. » (p.9) L’ensemble des énoncés du titre donne matière à clarification : langue vs langage, imaginaire ; le mythe de Babel ne sera discuté qu’après. Le corpus s’appuie sur toute l’œuvre de Chamoiseau, tant fictive que discursive pour retracer un parcours : « De l’histoire antillaise au mythe de Babel nous allons suivre le cheminement d’un rêve de l’écrivain, celui d’une rédemption linguistique. » (p.14)

Trois parties composent l’ouvrage et les différents titres, très indicatifs, en dessinent les territoires visités.

La première partie, « Généalogie de l’imaginaire des langues » est d’ordre théorique et méthodologique sur les notions de « langue naturelle », de génie des langues et sur l’interaction féconde entre littérature et langue(s) par le truchement de l’imaginaire. Mises au point utiles et bien faites pour toute recherche dans le domaine.

Les deux autres parties peuvent alors s’intéresser exclusivement à l’univers de l’écrivain. La seconde, « Langue française, langue créole : entre nature et culture », revient sur la notion de l’origine et l’opposition si active entre barbare et civilisé (aux Antilles mais aussi dans tout contexte colonial). Quittant les simplifications de la binarité, la troisième partie, « Eloge de Babel », exemplifie, à partir de l’œuvre choisie, les certitudes énoncées dans « L’Eloge de la créolité », avec une adhésion assez claire aux thèses énoncée mais aussi avec une connaissance très précise des textes qui rend passionnante plus d’une plongée dans l’écriture même. C’est au début de cette seconde partie que le mythe de Babel est revisité [on regrette que l’ouvrage dirigé par Violaine Houdart-Mérot n’ait pas été sollicité, *Ecritures babéliennes*, Peter Lang, 2006] pour élargir la communauté des chercheurs dans le domaine. Français créolisé, créole francisé, « épreuve de l’étranger », oralité et écriture, « l’imaginaire métis des langues », « traduction et opacité », toutes ces entrées sont illustrées par l’analyse très pertinente des textes de l’écrivain martiniquais. On regrette qu’une bibliographie finale n’ait pas été donnée mais, dans l’ensemble, l’ouvrage de Noémie Auzas offre un bel instrument d’analyse sur la présence concrète, secrète et souvent masquée des langues à l’œuvre dans le texte littéraire puisque l’on sait depuis la formulation de C. Prévost en 1973 que la langue est le matériau que travaille la littérature et qu’il est « chargé de sens et d’histoire ».

Christiane Chaulet Achour
Cergy-Pontoise – CRTF – EA 1392